

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT ETIENNE DU VAUVRAY

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Mercredi 26 Mai 2021

L'an Deux Mil Vingt et Un, Le mercredi vingt-six mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Eric LARDEUR - Maire

ETAIENT PRÉSENTS :

Mme Ghislaine PLEZ

M. Cyril ANQUETIL

Mme Véronique ARMAND

M. Stéphane DUCHEMIN

M. Cédric LEBERTRE

M. Benjamin PLEZ

Cyrille ANDRE

Mme Marie-Christine CHAUVIERE

M. Éric LARDEUR

M. Fabrice BOIVIN

M. Dominique DELAFOSSE

M. Éric JAMMET

Mme Milouda EL AJAJI

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT EXCUSÉS :

M. Christian LEMAIRE

M. François CLEMENT

POUVOIRS :

Monsieur Christian LEMAIRE donne pouvoir à Monsieur Eric JAMMET.

Monsieur François CLEMENT donne pouvoir à Monsieur Eric LARDEUR.

Date de convocation : 11 mai 2021.

Date de réunion : 26 mai 2021.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Conformément à l'article L.21.21-15 du Code des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil,

Madame Marie-Christine CHAUVIERE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DU VAUVRAY

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL
Du MERCREDI 26 MAI 2021
20 HEURES 30

1. Délibération : Subvention association Les Voies du Yoga
2. Délibération : SILOGE - Garantie d'emprunts Orangerie
3. Information : Lieu des bureaux de vote des élections régionales et départementales du 20 et 27 juin 2021

AFFAIRES TRAITÉES

1 – DÉLIBÉRATION 013 2021

OBJET : Subvention l'association Les Voies du Yoga

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une subvention a été allouée pour l'année 2021 à l'association Les Voies du Yoga.

Après divers échanges avec le président de cette association il semblerait qu'un montant supplémentaire leur soit bénéfique.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un montant de 100,00 €, soit un montant total de 500,00 €.

Après avoir délibéré,

Il en résulte :

Voix POUR : 15
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0

2 – DÉLIBÉRATION 014 2021

OBJET : SILOGE - Garantie d'emprunts Orangerie

La commune de Saint Etienne du Vauvray et SILOGE entreprennent ensemble un projet de construction de 13 maisons locatives sociales et la réhabilitation de l'Orangerie permettant la création de 2 logements. Cette opération s'inscrit sur une zone historique, le Château de Saint Etienne du Vauvray et plus précisément l'Orangerie de celui-ci. Ces maisons individuelles se composent de 12 PLUS et 3 PLAI. Le besoin en financement est valorisé à 3.015.881 euros.

En vue de l'émission des contrats de prêts de la Banque des Territoires dans le cadre du financement de cette construction, SILOGE a sollicité l'octroi des garanties de principe des financements auprès :

- Du Conseil Départemental qui a limité sa participation à 10 % des financements PLUS, soit 237.972 euros ;
- De la Communauté d'Agglomération Seine Eure dont l'accord de principe permet d'envisager une participation pour 2.214.372 euros ;
- Du Conseil Municipal de Saint Etienne du Vauvray pour le solde, soit 563.538 euros.

Après délibération et vote, le Conseil Municipal, décide :

- D'accepter la garantie d'emprunt à hauteur de 20 % pour le financement de la construction des logements PLUS et PLAI ;
- D'accepter la garantie d'emprunt à hauteur de 10 % pour le financement de la transformation des logements PLUS.

Il en résulte :

Voix POUR :	15
Voix CONTRE :	0
Abstentions :	0

3 – INFORMATIONS

Il a été décidé avec l'ensemble des membres réunis, que les élections régionales et départementales du 20 et 27 juin prochain se dérouleront dans la salle des fêtes Claude Money.

EMARGEMENTS

Mme. Véronique ARMAND

M. Cyrille ANDRÉ

Mme. Marie-Christine CHAUVIÈRE

M. Cyril ANQUETIL

Mme. Ghislaine PLEZ

M. Fabrice BOIVIN

M. Cédric LEBERTRE

M. François CLEMENT
Absent excusé

M. Éric JAMMET

M. Dominique DELAFOSSE

M. Christian LEMAIRE
Absent excusé

M. Éric LARDEUR

Mme. Milouda EL AJJAJI

M. Benjamin PLEZ

M. Stéphane DUCHEMIN